

Savez-vous pourquoi le télétravail est une pratique qui se généralise ?

Les tendances du marché

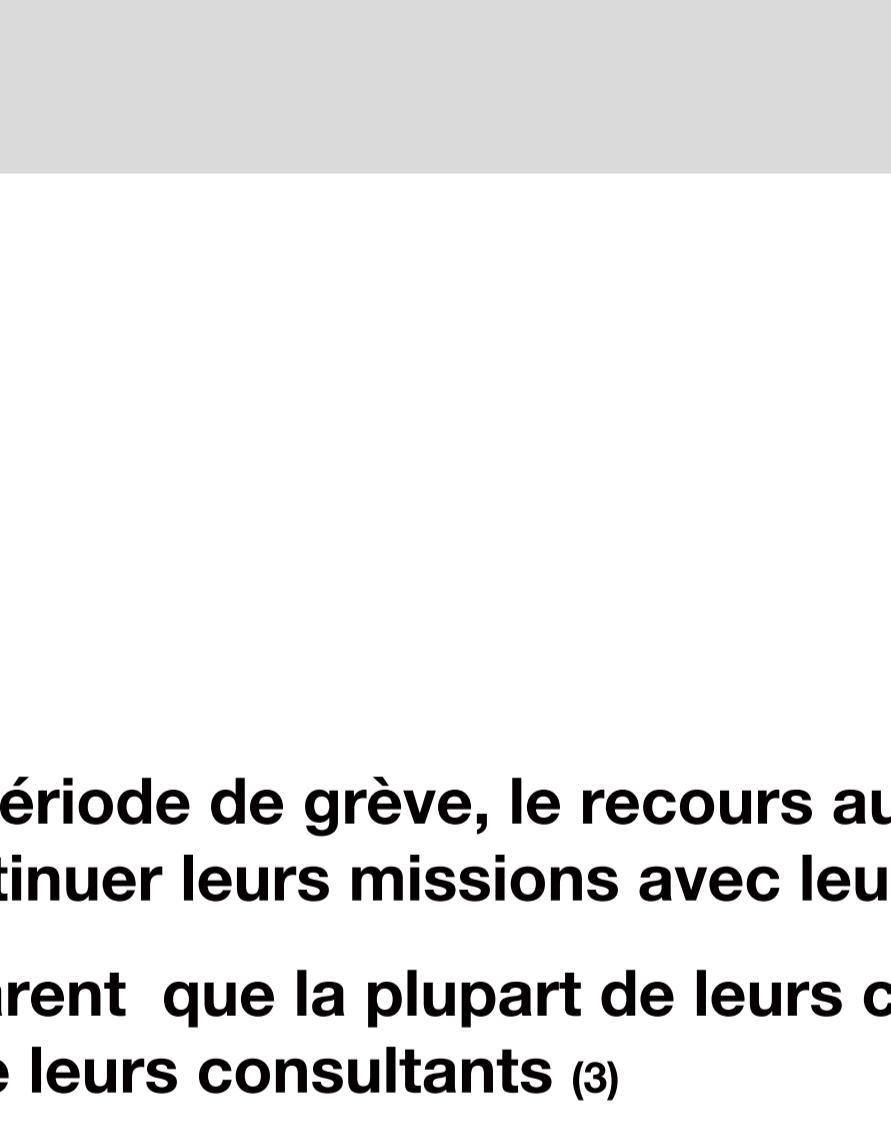
- 67%** des français considèrent le télétravail comme un facteur décisif pour accepter une offre d'emploi ⁽⁵⁾
- 29%** des salariés le pratiquent aujourd'hui. Soit environ 5,5 millions de salariés du secteur privé ⁽¹⁾
- 22%** c'est le gain moyen de productivité obtenu grâce à la réduction de l'absentéisme ⁽⁴⁾
- 7** c'est le nombre moyen de jours passés en télétravail chaque mois par les télétravailleurs ⁽¹⁾

Les bénéfices pour les télétravailleurs



Le profil des tétravailleurs d'aujourd'hui

- ✓ **30 à 49 ans** est la tranche d'âge où le télétravail est plus répandu chez les salariés ⁽²⁾
- ✓ **57%** vivent avec leurs enfants et **34%** habitent en région parisienne parmi les 29 % de salariés télétravailleurs ⁽¹⁾
- ✓ **97%** des salariés qui télétravaillent sont en CDI dont 51 % de cadres ⁽¹⁾
- ✓ **23%** de télétravailleurs réguliers parmi les cadres appartiennent à une famille monoparentale et **14,2%** à un couple éllevant un enfant de moins de 3 ans ⁽²⁾



Le saviez-vous ?



Pendant la période de grève, le recours au télétravail a permis à **90%** des PME de continuer leurs missions avec leurs clients Grands Comptes et

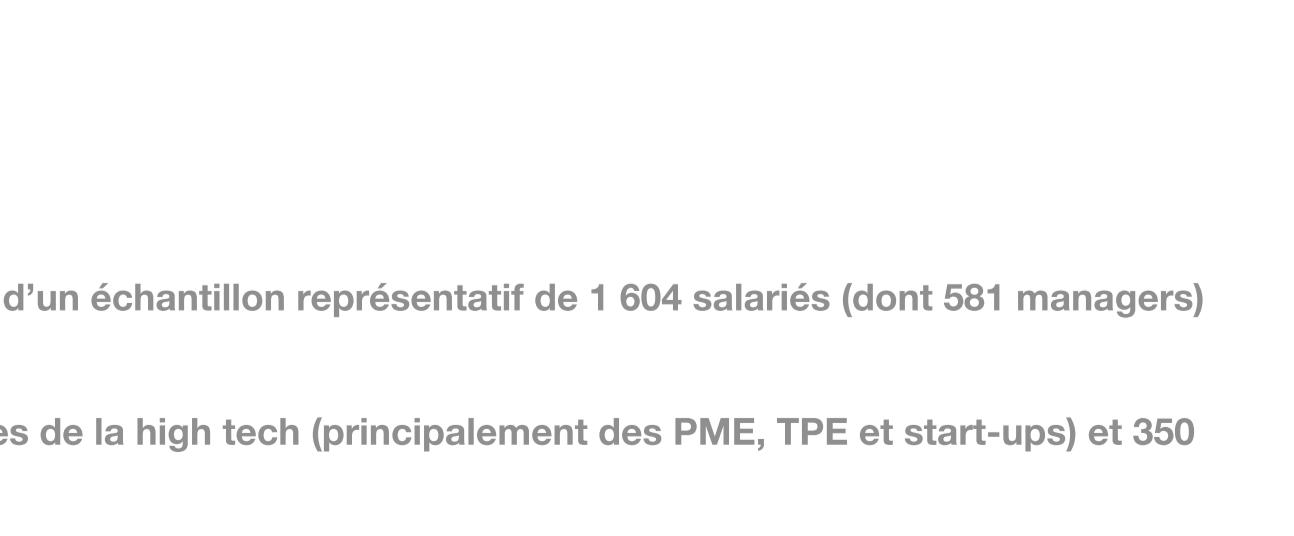
72% déclarent que la plupart de leurs clients Grands Comptes acceptent le télétravail de leurs consultants ⁽³⁾

Durant la même période, Orange Business Services a constaté une augmentation des usages de **30%** des solutions de visioconférence de ses clients. ⁽⁶⁾

Les outils collaboratifs pour bien vivre le télétravail

Pour bien vivre son télétravail, il est important de se doter d'outils de collaboration efficaces. Nous vous proposons de tester notre solution Open Videopresence pendant 30 jours gratuitement et sans engagement.

Cliquez ici



(1) Etude de perception réalisée par Malakoff Médéric Humanis en partenariat avec l'IFOP du 30/11/2018 au 11/12/2018 auprès d'un échantillon représentatif de 1 604 salariés (dont 581 managers) et 401 dirigeants d'entreprises d'au moins 10 salariés.

(2) Enquête Relations professionnelles et négociations d'entreprise, réalisée par Dares, 2017

(3) Etude réalisée par le groupe Inop's lors des manifestations du 17 et 18 décembre 2019. Le réseau a interrogé 270 entreprises de la high tech (principalement des PME, TPE et start-ups) et 350 freelances inscrits sur sa plate-forme.

(4) Etude commandée par la direction générale des Entreprises mai 2012

(5) Etude LogMeln, septembre 2018

(6) Source interne Orange Business Services



Business
Services